



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 26/12/2024

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port
occupation du domaine public
RUE DE LA PORTE PRISON

Travaux de peinture au 4 rue de la Porte Prison
du 20/01/2025 au 22/01/2025, emprise sur le trottoir occupation du domaine public
Surface occupée : 2 m²

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port
occupation du domaine public
RUE DE LA PORTE PRISON

Travaux rénovation de façade au 4 rue de la Porte Prison
du 06/01/2025 au 15/01/2025, mise en place d'un petit échafaudage mobile occupation du domaine public
Surface occupée : 2 m²

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare
Occupations de places par véhicule - sur
stationnement payant ou réglementé - avec
prestations municipales
RUE OLIVIER DE CLISSON

Travaux de menuiserie au 2 rue Olivier de Clisson
du 08/01/2025 au 17/01/2025, le stationnement sera interdit au droit du n° 2 ter, sur 1 place.
Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé – avec prestations municipales
Nombre d'emplacements concernés : 1

Secteur Centre / Le Port
réservation de stationnement pour
déménagement
RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY

17 RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY

le 06/01/2025, le stationnement sera interdit au droit du n° 17 sur 3 places.

réservation de stationnement pour déménagement

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales

Nombre de places réservées : 3

STATIONNEMENT
Secteur Centre / Le Port
PLACE DU POIDS PUBLIC

travaux sur réseaux de gaz PLACE DU POIDSPUBLIC

À compter du 06/01/2025 et jusqu'au 07/01/2025, le stationnement des véhicules est interdit au droit du n° 13 sur 2 places de stationnement à durée limitée

La circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.

STATIONNEMENT
Secteur Centre / Le Port
RUE NOE

travaux de raccordement électrique RUE NOE

À compter du 06/01/2025 et jusqu'au 07/01/2025, dans la portion de voie comprise entre la RUE DE LA POISSONNERIE et la "PLACE DU POIDS PUBLIC, la circulation se fera par alternat au droit des travaux et sera gérée par panneaux B15+C18.

STATIONNEMENT
Secteur Nord / Gare et Secteur Ouest
RUE DES GRANDES MURAILLES

travaux de confortement de soutènement d'un talus RUE DES GRANDES MURAILLES

À compter du 13/01/2025 et jusqu'au 31/01/2025, dans la portion de voie comprise entre le GIRATOIRE DES GRANDES MURAILLES et la RUE CHARLES MARIN, la circulations sera interdite dans le sens Est -> ouest et conservée dans l'autre sens.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

RUE FRANCOIS-RENE DE CHATEAUBRIAND,
GIRATOIRE FRANCOIS-RENE DE CHATEAUBRIAND
RUE DU CAPITAINE JUDE
AVENUE GEORGES POMPIDOU
GIRATOIRE POMPIDOU
RUE DES GRANDES MURAILLES

STATIONNEMENT
Secteur Nord / Ménimur
RUE DU DOCTEUR ROUX

travaux sur le réseau électrique RUE DU DOCTEUR ROUX,
À compter du 06/01/2025 et jusqu'au 17/01/2025, le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux pourra être interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé.

STATIONNEMENT
Secteur Nord / Gare
RUE ALPHONSE DAUDET

travaux sur réseaux électriques RUE ALPHONSE DAUDET,
À compter du 06/01/2025 et jusqu'au 10/01/2025, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.
le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux sera interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé.

STATIONNEMENT
Secteur Centre / Le Port
RUE DU FETY

travaux sur le réseau de télécommunication, RUE DU FETY
Le 06/01/2025, la circulation des véhicules est interdite RUE DU FETY entre 8h30 et 12h00
Une pré-signalisation sera mise à disposition de l'entreprise angle RUE FERDINAND LE DRESSAY / PLACE GAMBETTA (îlot Bily) et indiquera " RUE DE FETY – circulation interdite"

STATIONNEMENT
Secteur Sud Ouest / Conleau et
Secteur Centre / Le Port
AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE
TASSIGNY

Installation d'une passerelle du 06/01/2025 au 23/05/2025, AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY, sur la rive Droite,
À compter du 06/01/2025 et jusqu'au 23/05/2025, le cheminement des piétons sur le chemin bordant le canal sera interdit.
Les piétons seront déviés sur les espaces verts. le demandeur installera un platelage.
La circulation des vélos sur la piste cyclable sera conservée.
L'accès et la sortie des véhicules de chantier se fera au niveau du carrefour AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY / RUE ANDRE-MARIE AMPERE
Les véhicules devront rouler au pas et laisser la priorité de passage aux piétons et aux vélos
L'emprise de chantier devra être clôturée
